

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-658360

14/11/17

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12837

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DGHAIF Hicham

Date de naissance : 10/02/1987

Adresse : Djar Essalam, Résidence DARI, im 36, n°12. Ain Sebaa Casablanca

Tél. : Total des frais engagés : 967,60 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Jallil NAZIH
Orthopédie-Traumatologie
Résidence Chabab, Imm C4 Bu
Mohamed Basiriani, Ain Sbaa
Tél : 06 66 64 83 20

Date de consultation :

DGHAIF Hicham

Age : 35

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : fracture arrachement du trodiliter

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/10/22 CS			€ 950,00	INP : 06/1300182 Dr Jalil NAZIH Orthopédie Traumatologie Résidence Chabab, Imm C4 Bn Mohamed Baamrani, Ain Sbaa Tel : 06 66 64 83 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
KISSAMED AV. Mohamed El Baâmrani N° 132 Casablanca 5273975 Tél : 06 66 64 83 20 INN : 000041	31/10/22	350,00 dh
	31/10/22	117,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr Jalil NAZIH Orthopédie-Traumatologie Résidence Chabab, Imm C4 Bn Mohamed Baamrani, Ain Sbaa Tel : 06 66 64 83 20	31/10/22	Na	€ 250,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

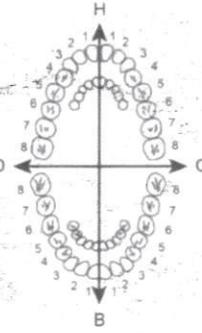
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

H	21433552
25533412	00000000
D	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en
Traumatologie-Orthopédie

Laureat de la Faculté de Médecine
de l'Université Cheikh Anta Diop
Diplômé en Chirurgie
Traumatologie-Orthopédie de l'UCAD
Ancien Chirurgien
de l'Hôpital Ibn Rochd

DR. Nazih jalil

الدكتور نزيه جليل

اختصاصي في طب
و جراحة العظام و المفاصل

دريم كلية الطب
من جامعة الشيخ انتا دیوب
أخصائي في جراحة العظام و المفاصل من
UCAD

طبيب جراح سامي
بالمستشفى الجامعي ابن رشد

Casablanca, le

31/10/16

الدار البيضاء في

Dghaq Hicham

49,70

② Voltamit



22,20

② Codoliprane

PIV 220H20
PER 07/24
LOT L2591

45,70

② Colifra

1ypa 3h
45,70

KISSAMED
Av. Mohamed El Baâmirani N° 132
3e étage - Fes Sidi Bou Saïd Casablanca
Tel / Fax: 05 22 78 97 15
Tél: 00 212 52 78 97 15
ICP: 00024312000041



Dr. Jalil NAZIH
Orthopédie-Traumatologie

Résidence Chabab, Imm C4, Bd Mohamed El Baamrani
Station Tramway Bd Abou Dar Ghifari - Sidi Bernoussi.
Prés de la Clinique Firdaouss - Casablanca.

Résidence Chabab, Imm C4
Bd Mohamed El Baamrani
Station Tramway Bd Abou Dar Ghifari - Sidi Bernoussi.
Tél: 05 22 73 44 55
06 66 64 83 20

Jalilnazih@gmail.com

**Spécialiste en
Traumatologie-Orthopédie**

Laureat de la Faculté de Médecine

de l'Université Cheikh Anta Diop

Diplômé en Chirurgie

Traumatologie-Orthopédie de l'UCAD

Ancien Chirurgien

de l'Hôpital Ibn Rochd

DR. Nazih jalil

الدكتور نزيه جليل

اختصاصي في طب
و جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب
من جامعة الشيخ انتا دิوب
أخصائي في جراحة العظام و المفاصل من
UCAD

طبيب جراح سابق
بالمستشفى الجامعي ابن رشد

Casablanca, le

30/01/22

الدار البيضاء في

Compte rendu radiographie standard

Mr Dghay Hicham

- *Fracture arrachement du trochiter*
- *Pas de signe de luxation*
- *Ailleurs rien à signaler*

Signature

Dr Jalil NAZIH
ز. جليل نزيه
Orthopédie-Traumatologie
Résidence Chabab, Imm C4 Bd
Mohamed Baamrani, Ain Sibaa
Tél 06 66 64 83 20



VENTE DE CONSOMMABLE ET MATERIEL MEDICAL

MR DGHAY HICHAM

Facture

NUMERO	DATE	MODE DE RÉGLEMENT
FA220323	31/10/22	Espèces

Banque : BMCE
RIP : 011 793 0000232100001835039

Désignation	Qté	Px unitaire	Montant TTC
IMMOBILISATEUR BRAS- ÉPAULE CASE T2	1,00	350,00	350,00

KISSAMED
 Av. Mohamed El Baâdouri N° 132
 Sidi Bernoussi Casablanca
 Tél / Fax: 05 22 73 97 75
 ICE: 000243120000041

Code	Base	Taux	Montant
F20	291,67	20,00%	58,33

Total HT	Total TVA	NET A PAYER
291,67	58,33	350,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Trois cent cinquante Dhs

*Toute transaction inférieur à 500 dhs TTC doit être réglée en espèces.

*Merci de bien vouloir libeller tous vos chèques avec la mention " non endossable" barrée